

DECRET N° 2021/123 DU 25 FEV 2021
portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de
l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales,

DECRETE :

Article 1^{er}.- **Monsieur ENGAMBA Philippe Didier**, Docteur Vétérinaire, Matricule 572 830-R, précédemment Inspecteur des Services n°1, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Inspecteur Général au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, en remplacement de Monsieur SALLE Francis NJUME, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

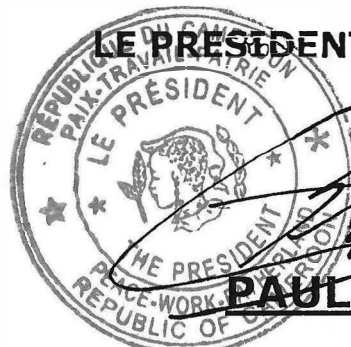
Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en

anglais/

YAOUNDE, le 25 FEV 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA

